



St-Légier - La Chiésaz



Guide de rentrée scolaire 2025

En route vers l'école en toute confiance!



COMMUNE DE
Blonay - Saint-Légier



Blonay



Collège du Grand-Pré



Collège de Cojonnex



Collège de Bahyse



Collège du Clos-Béguin



Collège de La Chiésaz

Pourquoi ce guide ?

Madame, Monsieur, chers Parents d'élèves,

La rentrée scolaire approche à grands pas. Afin que celle-ci se déroule dans les meilleures conditions, la Commune de Blonay - Saint-Légier vous propose ce guide pratique.

Les trajets scolaires, qu'ils se fassent à pied, en transports publics, en Pédibus ou en voiture, nécessitent l'implication de chacun pour assurer la sécurité de toutes et tous. Les abords de nos collèges sont parfois saturés aux heures d'entrée et de sortie des classes. Des solutions existent pour limiter les nuisances, fluidifier la circulation et renforcer la sécurité.

Dans ce livret, vous trouverez notamment

- Les transports scolaires : organisation et rappels utiles
- Collèges de Blonay : stationnement, zones déposes et trajets piétons
- Collèges de St-Légier - La Chiésaz : stationnement, zones déposes et trajets piétons
- Le Pédibus : se rendre à l'école ... et en bonne compagnie
- Des informations sur les travaux impactant la circulation
- Les contacts utiles et ressources en ligne

Ce guide a été élaboré en collaboration avec nos partenaires, notamment la Police Riviera (ASR), l'Association des Parents d'Élèves (APE), l'Établissement primaire et secondaire de Blonay-Saint-Légier et les transporteurs scolaires (VMCV, MVR, TPF et Olivier Estoppey transports scolaires). Nous vous remercions d'avance pour votre engagement en faveur de trajets scolaires sûrs et sereins.

Au nom de la Municipalité



Les transports scolaires

Organisation et rappels utiles

La Commune de Blonay - Saint-Légier assure l'organisation des transports scolaires pour les élèves de l'établissement primaire et secondaire. Chaque année, avant la rentrée, les parents sont personnellement informés par courrier du mode de transport attribué ou non à leur enfant, en fonction du lieu de domicile et des critères définis par le règlement communal.

Quels sont les critères ?

Un périmètre de transports scolaires est établi dans le Règlement sur les transports scolaires de l'Établissement primaire et secondaire de Blonay et de St-Légier - La Chiésaz. Vous pouvez consulter ce règlement et les cartes détaillées directement en ligne sous www.blonay-saint-legier.ch/transportsscolaires.

En fonction de votre domicile, plusieurs solutions de transport sont envisageables

- Bus scolaires, réservés aux élèves remplissant les conditions du périmètre;
- Transports publics, notamment les trains et bus (VMCV), pour les trajets hors périmètre.

Ce qu'il faut savoir

- Les déplacements vers les structures d'accueil parascolaires ne sont pas couverts par les transports scolaires. Ces trajets doivent être organisés par les parents.
- Lors de l'utilisation des transports scolaires ou publics, le respect des consignes de sécurité est impératif. En cas de doute ou pour toute question concernant les trajets, les horaires ou les inscriptions, la responsable des transports scolaire de la Commune se tient à votre disposition via le site internet ou au téléphone 021 564 02 26.



Accès aux collèges

Stationnement, zones de dépose et trajets piétons

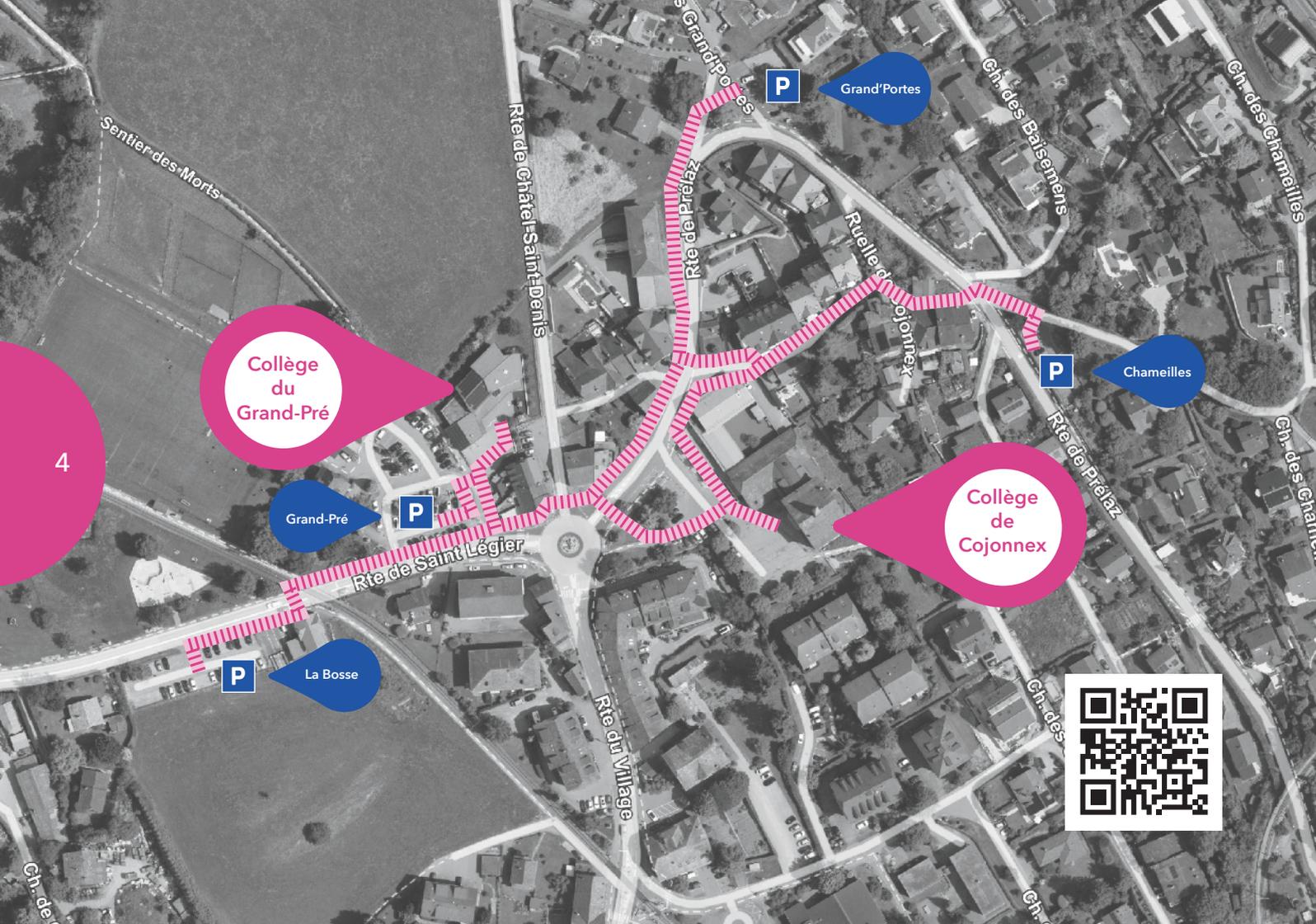
Aux heures d'entrée et de sortie des classes, les abords des établissements scolaires peuvent rapidement devenir saturés. Afin de garantir la sécurité des élèves et de limiter les nuisances, la Commune recommande vivement d'utiliser les parkings identifiés et de privilégier les itinéraires piétons balisés. La mobilité douce permet en effet de limiter la circulation automobile aux abords des écoles.

Zones de dépose et circulation

Aux heures d'affluence, les zones de dépose situées devant les collèges sont vite saturées. Lorsqu'elles sont utilisées à mauvais escient, cela engendre des bouchons, ralentit les bus scolaires et met en danger la sécurité des élèves.

Rappel important

Les arrêts prolongés devant les écoles sont déconseillés. Si vous accompagnez votre enfant en voiture, limitez l'arrêt à 15 secondes, le temps nécessaire pour descendre du véhicule.



4

Collège
du
Grand-Pré

Grand-Pré

La Bosse

Rte de Saint-Légier

Rte de Châtel-Saint-Denis

Rte du Village

Rte de Prélaz

Ruelle de Cojonnex

Collège
de
Cojonnex

Grand'Portes

Chamilles

Rte de Prélaz

Ch. des Baisements

Ch. des Chamilles

Ch. des Chamilles

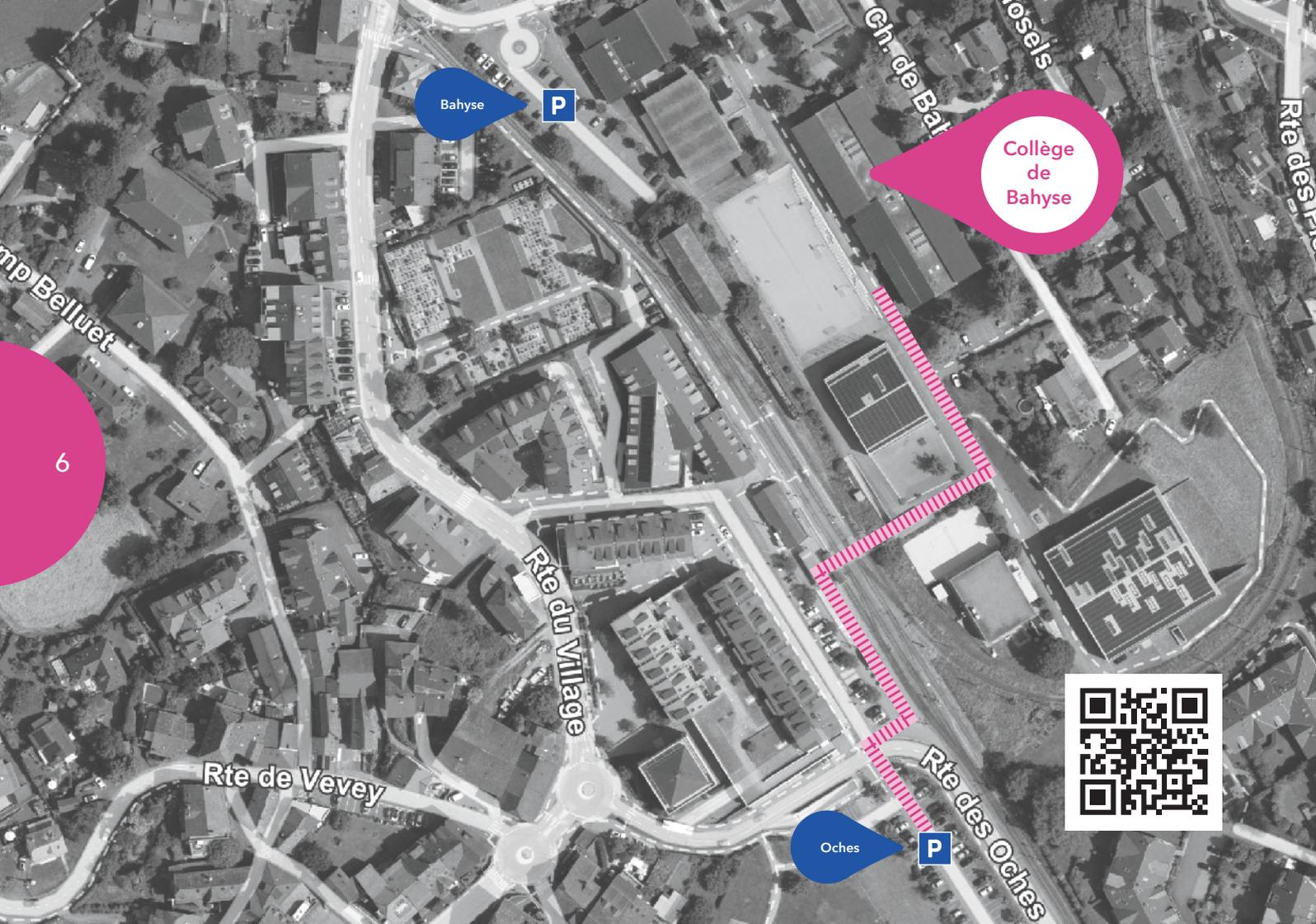


Collège de Cojonnex et collège du Grand-Pré



Stationnement conseillé

- **Parking des Chameilles**
Situé à deux pas du collège de Cojonnex. Accès direct par la ruelle de Cojonnex, le long de La Maison Picson.
- **Parking du Grand-Pré**
Situé à côté de la boulangerie Chez Yan. Accès direct au collège du Grand-Pré. Pour Cojonnex, suivre les passages piétons le long des routes de Châtel-St-Denis et de Prélaz.
- **Parking des Grand'Portes**
Situé entre les parkings des Chameilles et du Grand-Pré, en bordure de la route de Prélaz. Recommandé pour rejoindre le collège de Cojonnex à pied.
- **Parking de La Bosse**
Situé à côté du lieu-dit La Bosse. Permet un accès facile à tous les collèges, y compris Bahyse, par le chemin piéton le long des voies du train.



Bahyse



Collège
de
Bahyse

6

Rte du Village

Rte de Vevey

Rte des Oches

Oches



Collège de Bahyse



Stationnement conseillé

- **Parking du collège de Bahyse**
Situé à l'entrée du collège de Bahyse. Zone de dépose accessible. Merci de laisser libre la zone réservée aux bus scolaires, indiquée par un marquage au sol.
- **Parking des Oches**
Accès au collège de Bahyse en empruntant le passage sous-voies après avoir traversé la route des Oches.



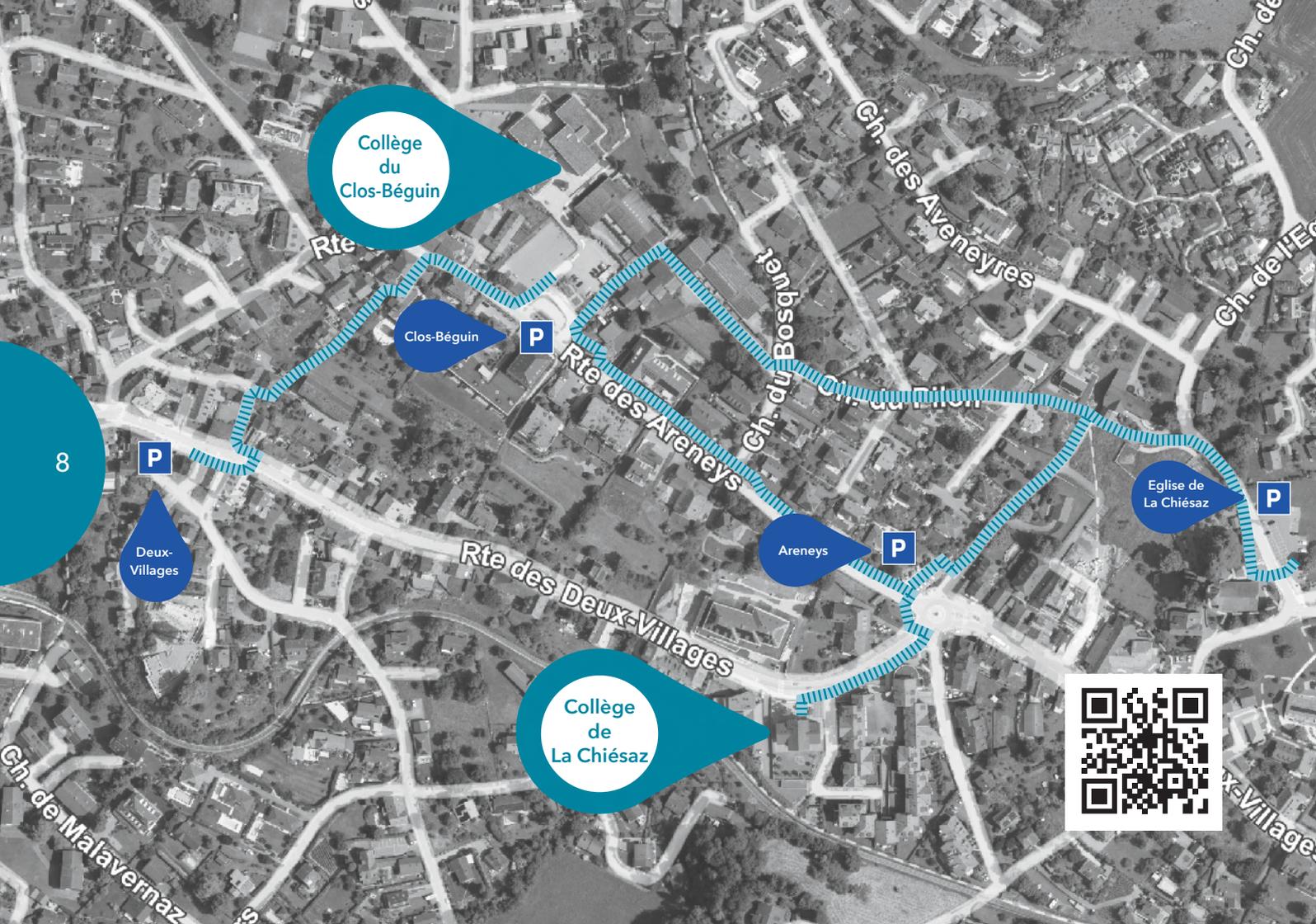
À noter : travaux à venir

Des travaux sont programmés aux abords du collège de Bahyse à partir du printemps 2026. Ces interventions pourraient modifier temporairement les accès et les trajets recommandés.

Toutes les informations et adaptations seront communiquées aux parents en temps voulu.

Merci d'anticiper et de vous tenir informés via les canaux officiels de la Commune et la page internet

www.blonay-saint-legier.ch/travaux



Collège
du
Clos-Béguin

8

Deux-
Villages

Clos-Béguin

P

Arenays

P

Eglise de
La Chiésaz

P

Collège
de
La Chiésaz



Collèges du Clos-Béguin et de La Chiésaz



Les abords du collège du Clos-Béguin présentent des contraintes particulières en matière de circulation et de stationnement. En effet, la route des Areneys est étroite et dispose de peu de places de stationnement latérales. Quelques places se trouvent directement devant le collège, mais celles-ci sont très convoitées et rapidement saturées.

La zone de dépose est appréciée par de nombreux parents, mais elle est malheureusement souvent utilisée de manière inappropriée : au lieu de s'y arrêter brièvement pour déposer les enfants, certains parents y stationnent durablement. Cette pratique crée des embouteillages sur la route des Areneys et engendre des retards pour les bus scolaires.

Pour éviter ces désagréments et garantir la sécurité de toutes et tous, la Commune recommande vivement d'utiliser les parkings à proximité et de privilégier les trajets piétons.

Stationnement recommandé pour le collège du Clos-Béguin

- **Parking de l'église de La Chiésaz**

Après avoir longé le cimetière, accès au collège du Clos-Béguin par deux itinéraires piétons :

- Le sentier Derrière-le-Four (entrée principale)
- Le chemin du Pilon (côté du collège)

- **Parking des Areneys**

Situé au giratoire de La Chiésaz. Accès au collège du Clos-Béguin par la route des Areneys.

- **Parking des Deux-Villages**

Situé devant le numéro 9 de la route des Deux-Villages. Permet une dépose d'enfants. Accès au collège du Clos-Béguin en traversant la route des Deux-Villages grâce au feu de circulation et remontant par le chemin Vers-chez-les-Guex.

Collèges du Clos-Béguin et de La Chiésaz

Stationnement recommandé pour le collège de La Chiésaz

- *Parking de l'église de La Chiésaz*

Après avoir longé le cimetière, accès au collège de La Chiésaz en empruntant le sentier Derrière-le-Four, puis en traversant les routes des Areneys et des Deux-Villages.

- *Parking des Areneys*

Situé au giratoire de La Chiésaz. Accès au collège de La Chiésaz par la route des Deux-Villages, en traversant les passages piétons des routes des Areneys et des Deux-Villages.

10



A vélo à l'école

Pour des trajets à vélo à l'école, voici quelques directives et conseils :

- Respectez les règles de circulation
- Portez des équipements de protection, tels qu'un casque
- Rendez-vous visible, surtout en hiver

Des abris pour vélos sont disponibles aux abords des collèges.

Le Pédibus : se rendre à l'école... et en bonne compagnie !

Qu'est-ce que le Pédibus ?

Le Pédibus, c'est un groupe d'enfants accompagnés par des parents bénévoles qui se rendent à pied à l'école. Une solution pratique, conviviale et bonne pour la santé qui permet de réduire le trafic et de renforcer la sécurité autour des établissements.

Lignes de Pédibus existantes

BLONAY

Ligne Grand-Pré | *tous les jours à 12h et 15h (mercredi uniquement à 12h)*
du Grand-Pré à Cojonnex

Ligne des Chevalleyres | *le vendredi à 8h*
depuis le Chaudron vers Cojonnex et Grand-Pré

Ligne de Chenalettaz | *le mercredi à 8h*
depuis les Cuarroz et Chenalettaz vers Cojonnex

ST-LÉGIER-LA CHIÉSAZ

Ligne de Grandchamp
du quartier de Grandchamp au collège du Clos-Béguin



Vous souhaitez créer une nouvelle ligne ?

C'est facile ! Il suffit de réunir deux familles et de proposer un trajet, même s'il ne fonctionne qu'une fois par semaine. La Commune et l'Association des Parents d'Élèves (APE) vous accompagnent dans la mise en place : logistique, itinéraire, conseils pratiques... tout est prévu pour vous simplifier la démarche.

Contact

blonay-st-legier@ape-vaud.ch

www.ape-blonay-stlegier.ch

Mme Vaussard

078 813 31 39

Les patrouilleurs : un dispositif rassurant

Des patrouilleurs veillent chaque jour à sécuriser les traversées les plus fréquentées aux abords des écoles.

- Deux patrouilleurs sont présents au rond-point de La Chiésaz
- Un patrouilleur assure la traversée de la route de Châtel-St-Denis, entre la boulangerie Chez Yan et l'Imprimerie Mury

Merci de toujours suivre leurs consignes : leur présence contribue à la sécurité de tous les élèves.

Contact

diana.freese@gmx.ch

www.ape-blonay-stlegier.ch

Mme Freese

078 886 63 28



Nos recommandations

- Privilégiez toujours les parkings recommandés aux abords des collèges
- Si vous le pouvez, accompagnez vos enfants à pied en empruntant les itinéraires piétonniers sécurisés.
- Respectez les cheminements piétons et la signalisation mise en place.

Les patrouilleurs présents aux points stratégiques assurent la sécurité des traversées : suivez leurs indications.

Info travaux



Des chantiers en cours ou à venir peuvent temporairement modifier les conditions de circulation et de stationnement autour des établissements scolaires. La Commune met tout en œuvre pour limiter les désagréments, mais votre vigilance reste essentielle.

Points d'attention pour la rentrée 2025

- **Traversée du village - St-Légier-La Chiésaz**

Les travaux à la route des Deux-Villages se feront de la sortie du rond-point de La Chiésaz jusqu'à l'intersection du chemin de l'Église. Une fermeture complète de la route est prévue durant plusieurs semaines avant l'été 2026, une déviation sera mise en place. Les horaires des bus scolaires seront adaptés. Certaines zones de stationnement, notamment le parking de l'ancienne laiterie, pourraient servir de zone de dépose. Merci de suivre la signalisation en place et d'utiliser les alternatives proposées.

- **Route du Tirage - St-Légier-La Chiésaz**

Le chantier se déroule en plusieurs phases, impactant le trafic routier (fermeture de route ou circulation alternée). Nous vous prions de suivre la signalétique mise en place. Anticipez vos déplacements et prévoyez un temps de trajet supplémentaire.

- **Collège de Bahyse - Blonay**

Des travaux sont prévus aux abords du collège à partir du printemps 2026. Ces interventions pourraient modifier les accès au niveau du parking de Bahyse. Des informations détaillées vous seront communiquées en temps utile.

Restez informé

Les dernières informations sur les travaux et leurs impacts sont disponibles sur le site de la Commune www.blonay-saint-legier.ch/travaux. Merci de votre compréhension et de votre collaboration pour assurer des trajets scolaires sécurisés malgré ces adaptations.



Contacts & informations complémentaires

Partenaires mobilisés pour des trajets scolaires sur le territoire communal



Police Riviera

021 966 83 00

info@securiv.ch

www.securite-riviera.ch/home/police



Association des Parents d'Elèves

078 813 31 39

blonay-st-legier@ape-vaud.ch

www.ape-blonay-stlegier.ch



Etablissement primaire et secondaire de Blonay - Saint-Légier

021 557 46 10

eps.blonay@vd.ch

www.ecoleblonaystlegier.ch



Olivier Estoppey transports scolaires

Route de Châtel-St-Denis 196

1807 Blonay



Transports Publics Fribourgeois

026 351 02 00

www.tpf.ch



VMCV

021 989 18 11

service.clientele@vmcv.ch

www.vmcv.ch



MVR

021 989 81 90

info@mob.ch

www.mob.ch



Commune de Blonay - Saint-Légier

Transports scolaires

021 564 02 26

transportsscolaires@bstl.ch

Travaux

021 564 02 60

travaux@bstl.ch

www.blonay-saint-legier.ch